

Avertissement de froid intense

CONSEILS POUR ÉVITER LES ENGELURES CHEZ LES ENFANTS

En prévision des journées de froid intense attendues, la Direction de santé publique de la Montérégie tient à rappeler aux parents et à tous les gens qui veillent sur des enfants les précautions à prendre pour prévenir les engelures.

Lorsque le mercure descend en deçà de -25°C , les risques d'engelures augmentent très rapidement chez les enfants. C'est pourquoi il est recommandé de les garder à l'intérieur. Si vous devez absolument sortir avec eux, voici les précautions à prendre :

- Recouvrir l'enfant de plusieurs couches de vêtements chauds : un manteau ou un habit de neige résistant à l'eau et au vent bien ajusté aux poignets, au cou et à la taille; des mitaines plutôt que des gants; des bottes chaudes et imperméables avec des chaussettes de laine; un chapeau qui couvre les oreilles; un tube ou un col et un cache-nez au lieu d'un foulard.
- Si les vêtements de l'enfant deviennent mouillés pour quelque raison que ce soit, les remplacer le plus rapidement possible par des vêtements secs. Si les vêtements ne peuvent être changés, l'enfant doit rapidement retourner à l'intérieur de l'école ou de la garderie.
- Surveiller les jeunes enfants en tout temps.

Engelures

On reconnaît une engelure à la peau rouge et enflée procurant une sensation de picotements et de brûlure. Par la suite, la région de peau gelée perd toute sensation et devient blanche et luisante.

En cas d'engelure, il faut :

- réchauffer lentement la région de peau gelée en la recouvrant avec nos mains. S'il s'agit d'une main, la placer sous l'aisselle opposée de l'enfant. Les oreilles et le nez peuvent être réchauffés en plaçant une main sur la zone gelée;
- ne pas masser ni frotter vigoureusement, ne pas utiliser d'eau chaude ni de source de chaleur vive;
- appeler Info-Santé (811), le CLSC ou encore un médecin afin que l'on vous suggère un traitement au besoin.

Pour de l'information complémentaire, nous vous invitons à consulter le site de Santé Canada à l'adresse : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/environ/cold-extreme-froid-fra.php>

- 30 -

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Renseignements : Chantal Vallée
Agente d'information
450 928-6777, poste 4086